

Il s'accorde un mois de liberté et reprend deux mois ferme **PAGE 8**

Courrier picard



Liz Taylor
Une légende
d'Hollywood
s'est éteinte
PAGE 42

SAINT-QUENTIN

www.courrier-picard.fr

Jeudi 24 mars 2011 0,75 € N° 21098

SAINT-QUENTIN



Il propose une sorte de permis de gérer une entreprise **PAGE 7**

FOOTBALL

Hervé Barbier va devoir reconstruire l'équipe de Moy **PAGE 30**

FORMULE 1

Deux pages pour vibrer toute la saison sur les Grands Prix **PAGES 32 et 33**

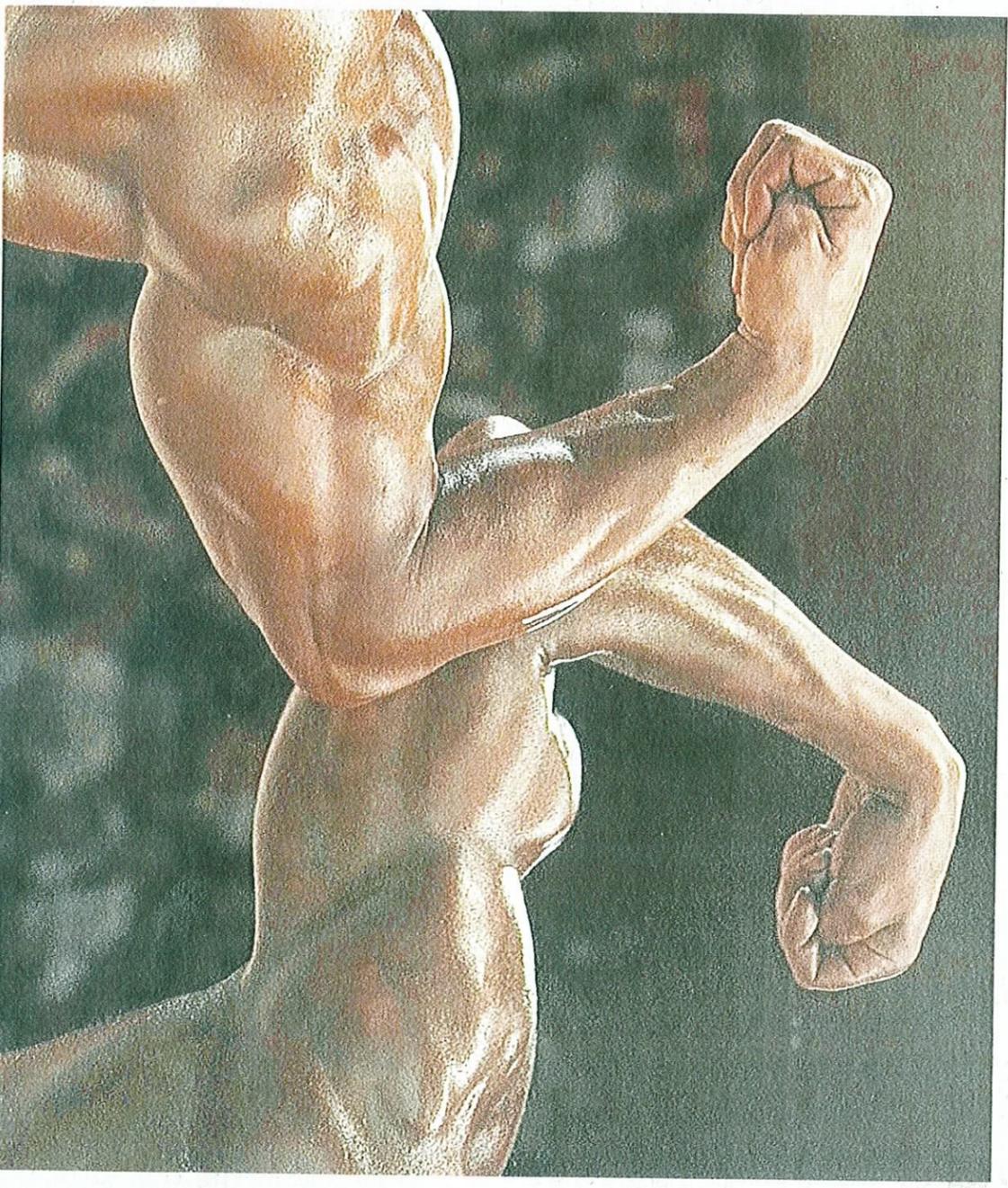
FRANCE

Le panache radioactif disséqué, ausculté, évaporé **PAGE 38**

Carton rouge au député Maxime Gremetz

POLITIQUE Le député de la Somme a été suspendu jusqu'en mai à l'Assemblée à la suite d'un incident la semaine dernière. **PAGE 39**

Les drogués de la gonflette



22 personnes comparaissent devant le tribunal correctionnel d'Amiens. Elles ont consommé des produits interdits pour prendre du muscle.

PAGE 3

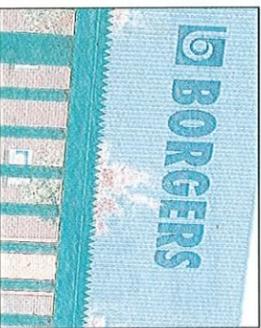


R 28158 - 0324 0,75€

courrier-picard.fr
A n'importe quel moment de la journée, consultez toute l'actualité de votre région

courrier-picard.fr

ÉCONOMIE



Intérimaires embauchés

Une vague de huit embauches déferle actuellement chez Borgers, l'équipementier automobile. Une seconde est attendue.

Page 9

ÉDUCATION



Écoliers petits chimistes

Des élèves de CM 2 de l'école du Chêne Brûlé ont joué aux apprentis chimistes, dans leur futur collège Henri-Matisse.

Page 13

SPECTACLE



Technicien du show-biz

L'itancourtois Jérôme Boulais est devenu un régisseur technique dans le théâtre. Grâce à Pascal Brunner.

Page 14

ÉCONOMIE

« Créer un permis d'entreprise »

À l'ombre du tribunal de commerce, l'administrateur judiciaire est pourtant souvent en première ligne pour assister une entreprise. Rencontre, avec l'un d'eux, Me Daniel Valdman.

► **À** l'ouverture d'un redressement, l'administrateur judiciaire est celui qui intervient pour assister l'entreprise et tout faire pour sauver l'activité. Il ne doit pas être confondu avec le mandataire-judiciaire, qui, en cas de liquidation, établit le passif et se charge de recueillir les créances.

► **Vous avez une image difficile auprès du grand public.**

Nous avons un rôle utile à jouer. Notre profession s'est modernisée et elle est de plus en plus encadrée. Dans notre domaine, la France sert de modèle pour les autres pays européens.

► **Quel regard portez-vous sur le contexte économique ?**

Dans le département de l'Aisne, il est d'abord marqué par une augmentation des défaillances des artisans : 594 radiations pour 471 immatriculations, soit la perte de 123 en 2010. Mais en 2011, le climat des affaires s'améliore doucement. C'est un peu l'après-crise, même s'il n'y a pas trop d'améliorations de l'emploi, à part l'intérim.

► **Certains secteurs souffrent encore terriblement.**

Bien entendu, j'ai beaucoup de dossiers qui concernent le bâtiment, les commerces de détail, en particulier les boulangeries, et le secteur des transports. Dans l'artisanat, ce sont les entreprises d'électricité et de couverture les plus fragiles qui tombent, au jour le jour, à cause d'une baisse de commandes. Du côté des restaurants, ça va mieux. Depuis la TVA à 5,5%, il y a moins de dépôts de bilan.

► **Quels sont vos messages aux entreprises et commerces en difficulté ?**

Il y a souvent un manque de formation des chefs d'entreprise en terme de comptabilité, gestion et suivi de la trésorerie. Ceux en difficulté ont souvent besoin d'un fond de roulement. Il faudrait créer une sorte de « permis d'entreprise », comme il existe des permis de conduire. Une entreprise n'est pas viable, sans fonds propres, avec un capital très faible. La banque



Me Daniel Valdman, 48 ans, est le patron de l'une des deux études d'administrateurs judiciaires à Saint-Quentin. Sur le plan économique, il considère que les affaires « s'améliorent doucement ».

LES AUTRES POINTS

COMMERCE

Des compliments envers le tribunal

« Le tribunal de commerce de Saint-Quentin est attentif à l'emploi, il cherche des solutions pour les maintenir », assure Me Valdman. Depuis la réforme de la carte judiciaire, le tribunal de commerce de Saint-Quentin s'est étendu en devenant aussi les ressorts des TC de Laon, Chauny et Ver vins. C'est un tribunal quasiment départemental. « Il est extrêmement à l'écoute des petites entreprises en

difficulté, il est très pédagogique et essaie de développer la prévention », appuie l'administrateur judiciaire.

PARCOURS

Cinq études en Picardie

La Picardie compte « environ cinq études d'administrateurs judiciaires ». La ville de Saint-Quentin en dénombre deux à elle seule. Tous sont inscrits sur une liste nationale.

Cursus universitaire

Une maîtrise de droit et un DECF (Diplôme d'études complètes et financières). Après ces études, le postulant suit un stage de trois ans comme adjoint d'administrateur judiciaire, avant de se présenter à l'examen d'aptitude.

Douze collaborateurs

L'étude de Me Valdman compte une équipe de douze personnes, cinq collaborateurs dont un à Versailles, un comptable et six assistantes. Outre Saint-Quentin, l'étude dispose d'un cabinet à Amiens et un troisième à Pontoise.

accorde souvent des découverts limités et le client ne paye pas tout de suite. Une entreprise à peu près bien gérée, avec un minimum de prévisions et d'anticipations, doit pouvoir s'en sortir. Le petit entrepreneur doit être à la fois un bon commercial et un bon gestionnaire, or, il est rarement les deux à la fois.

► **Vous n'avez pas évoqué l'industrie, première pourvoyeuse de main d'œuvre en dépit de ses difficultés...**
L'Aisne est particulièrement touchée avec son industrie. La reconversion passe par des services du tertiaire à privilégier. La conjoncture n'est guère favorable dans des secteurs comme la mécanique et le textile. Notre mission d'assistance consiste à trouver des solutions pour l'entreprise en difficulté, déjà en amont du redressement judiciaire. Nos interventions préalables ne sont pas suffisamment connues.

► **Des exemples d'assistance ?**
On participe notamment à la renégociation de crédits bancaires, par une procédure de mandat *ad hoc* ou de conciliation, sur désignation du président du tribunal de commerce. C'est confidentiel et ça marche à la confiance.

► **Comment agissent les banques justement ?**
Elles sont prudentes et ont parfois des réactions trop brutales, en dénonçant trop vite des concours. Dès le redressement judiciaire, les emprunts comme les découverts sont gelés, jusqu'à la continuation de l'activité. S'il y a liquidation, en général, c'est perdu pour elles. La banque a parfois plus à perdre à ne pas trouver une solution intelligente avant le redressement judiciaire.

► **Que vous inspire le statut d'autoentrepreneur ?**
Cela ne s'improvise pas et il y a des risques. Il faut savoir se débrouiller avec l'administration. Une nouvelle réforme, l'entreprise individuelle à responsabilité limitée (EIRL) pour limiter le patrimoine d'entreprise, sera peut-être une nouvelle source de problèmes.

Propos recueillis par NICOLAS TOTET